

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION RÉUNI EN FORMATION PLÉNIÈRE,
EN SÉANCE DU 26 NOVEMBRE 2021

DÉLIBÉRATION CA-2021-77

Approuvant les procès-verbaux de la séance du 10 septembre 2021 et du 15 octobre 2021

- VU** le Code de l'éducation ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 16 octobre 2020 ;
- VU** la délibération du Conseil d'administration du 7 septembre 2018 par laquelle Monsieur Jean-Luc Dubois-Randé a été élu à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne ;
- VU** le projet des procès-verbaux des séances du 10 septembre 2021 et du 15 octobre 2021

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC), réuni le 26 novembre 2021 en formation plénière, à l'unanimité des 27 membres présents ou représentés :

ARTICLE UNIQUE :

APPROUVE les procès-verbaux des séances du 10 septembre 2021 et du 15 octobre 2021.

Fait à Créteil, le 26 novembre 2021

Le Vice-Président
du Conseil d'administration


Amílcar BERNARDINO

Le Président de l'Université


Jean-Luc DUBOIS-RANDÉ